



# Flash informations Pour les habitants de Molandier

Avril 2025

## Le mot du Maire

Comme je vous l'avais annoncé en janvier lors de la cérémonie des vœux, nous allons profiter de ces premiers mois de l'année 2025 pour prendre de la hauteur et du recul.

En accord avec les membres du conseil municipal, je vous propose dès ce mois d'avril un moment d'échanges sur notre cadre de vie. L'échange se veut convivial et ouvert au débat.

L'occasion pour ceux qui le souhaitent de dire ce que nous aimons à Molandier, ce qui nous rassemble mais aussi ce qui nous manque. Dans ce flash informations, vous trouverez toutes les informations sur cet « apéritif d'échanges citoyens » que j'animerai avec des membres du conseil municipal.

Nouvelle année, nouveau budget ! Le vendredi 11 avril 2025 le conseil municipal a voté à l'unanimité le budget de la commune. Avec des recettes finalement stables, malgré la conjoncture, le budget prévoit les sommes nécessaires au bon fonctionnement de la commune et des investissements pour améliorer notre cadre de vie et préparer l'avenir.

Enfin, en toute transparence, vous trouverez sur le site internet de la commune, le bilan financier de l'année écoulée.

Beau printemps, à toutes et tous, dans notre belle commune.

**Le Maire, Olivier JULLIN**

## Informations de la mairie

### **Budget communal 2025: en quelques chiffres, ce qu'il faut retenir**

Des dépenses de fonctionnement (ensemble des charges à caractère général, de personnels et financières) pour un montant de 214 341,30 euros. Des recettes (dotations, impôts et taxes, produits) pour un montant de 236 799,56 euros.

Les principaux investissements concernent la voirie (10 000 euros), la rénovation de l'éclairage public (28 236 euros), des travaux complémentaires pour notre défense incendie (34 048 euros). Une étude est également prévue pour chercher à améliorer l'acoustique de la salle des fêtes (1 800 euros).

5 601 euros d'aide aux associations qui comprend une aide à l'achat d'un podium par le comité des fêtes. A noter que ce podium est mis à disposition de toutes les associations de la commune.

### **Adressage suite**

Pour rappel, les propriétaires d'habitations et de bâtiments qui souhaitent mettre en place une nouvelle plaque de numéro doivent venir les chercher à la mairie.

Pour les habitations et bâtiments qui n'ont pas de numéro d'adresse, l'employé communal distribuera les plaques de numéro et vous aidera si besoin à les mettre en place.

Par ailleurs, dans les semaines à venir les plaques de rue du village seront changées.

Pour ces deux dernières opérations merci de réserver un bon accueil à Tifaine notre employé communal.

## Opération broyage de branches

Attention l'opération ne concerne que des branches de diamètre supérieur à 1 cm.

Il est demandé également de bien ranger les branches pour faciliter l'opération de broyage.

Voir avec l'employé communal pour cette opération.

Par ailleurs, la commune met à la disposition des habitants et propriétaires de la commune du broyat de végétaux (pour mettre sous les massifs de fleurs ....). Pour une demande contacter le secrétariat de mairie, le maire ou les adjoints.

**OPERATION BROYAGE DE BRANCHES  
ORGANISE PAR  
LE SMICTOM OUEST AUDOIS ET  
LA COMMUNE DE MOLANDIER** **GRATUIT**

**SMICTOM**  
ouest audois  
agir ensemble

Mairie de Molandier  
2 place Jeanne d'Arc  
11420 MOLANDIER

Merci d'amener vos branches

derrière les **ateliers municipaux :**  
**3 Impasse des Moulinières**  
**11420 MOLANDIER**

**AVANT LE**  
**JEUDI 17 AVRIL 2025**  
**A 17H**

## À la conquête du numérique : atelier pour les seniors

En partenariat avec l'espace senior du département, la mairie organise « A la conquête du numérique », un atelier pour découvrir et gagner en autonomie mais aussi partager ses expériences d'utilisateur dans ce domaine.

La première séance avait lieu ce vendredi 4 avril dans la salle de la mairie avec Christophe Marty comme animateur de l'atelier.

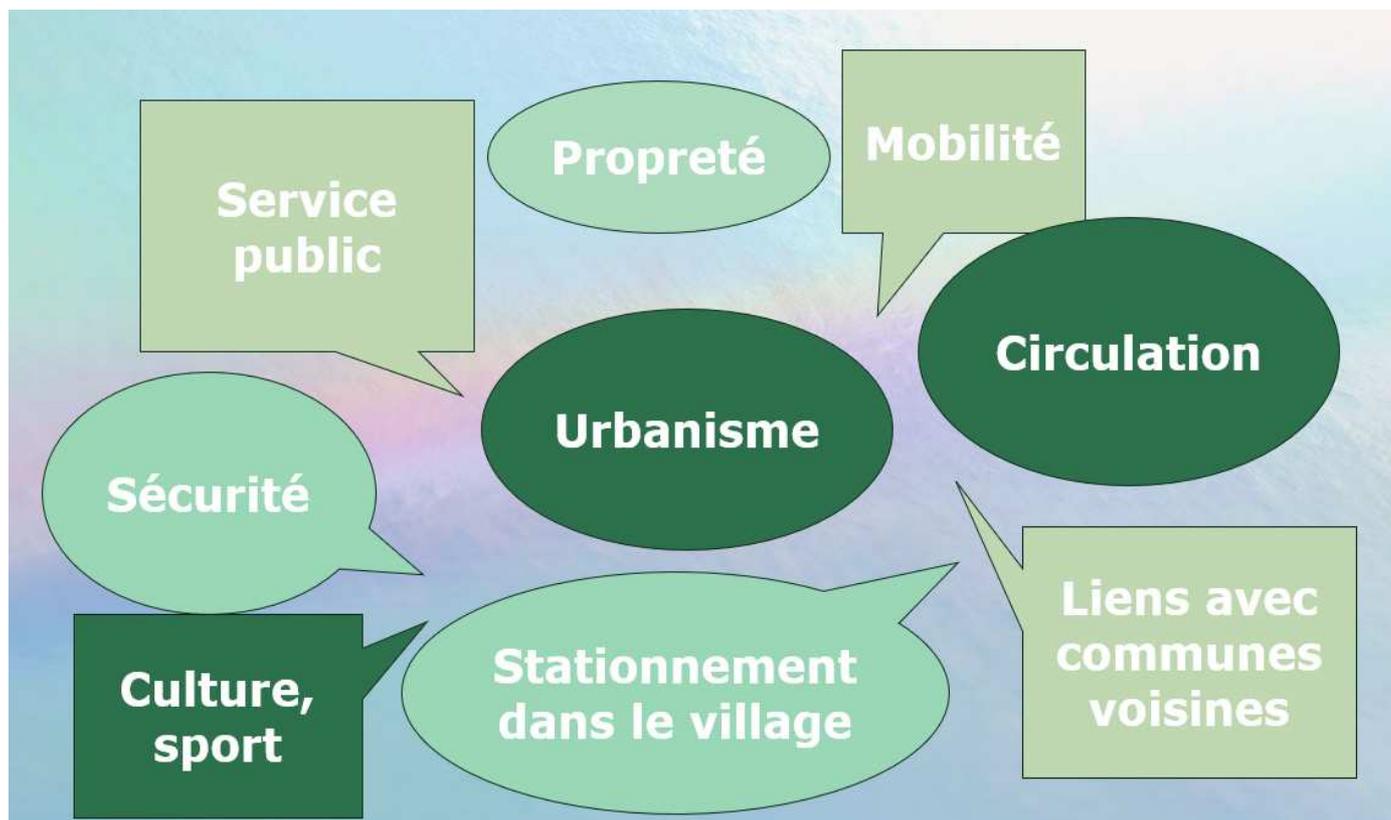
Découvrir, apprendre, échanger, dans une ambiance conviviale, voilà ce qui attend les participants lors de ces séances.

Sur la photo : à gauche, le maire qui est venu prendre la photo ! Au centre les participants motivés, à droite, Christophe Marty animateur de l'atelier.

**Envie d'échanger sur notre cadre de vie**  
**Participez à « l'apéritif d'échanges citoyens »**

Les élus de la commune vous convient à un « apéritif d'échanges citoyens » pour discuter des sujets qui nous concernent tous, en tant qu'habitants de la commune de Molandier. Nous vous souhaitons nombreux **le vendredi 25 avril à 19 h, dans la salle de réunion de la Mairie.**

Nous débattons de sujets tels que :



**Important** : Afin d'envisager l'apéritif et son organisation, il est souhaitable de nous **confirmer votre présence avant le jeudi 24 avril** soit auprès de notre secrétaire de mairie au 04 68 60 61 66 ou d'envoyer un mail à [mairie@molandier.fr](mailto:mairie@molandier.fr).  
Merci d'avance pour votre participation !

### **CCPLM Contrat de santé**

Le 19 mars 2025, le maire de la commune a assisté à la signature du contrat de santé.

Un contrat local de santé c'est quoi ? C'est un outil qui est porté conjointement par l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la communauté de communes en vue de réduire les inégalités territoriales et sociales de santé et de mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité.

Quelles vont être les priorités ? Face aux défis majeurs rencontrés à la fois sur le plan national et local en matière de santé, le Contrat Local de Santé aura pour ambition de rassembler et mobiliser l'ensemble des acteurs autour d'objectifs communs. C'est un outil-clé pour structurer et renforcer les actions à l'échelle locale. Aujourd'hui, plusieurs initiatives sont menées par la CCPLM et par les communes du territoire, mais demain, grâce à ce partenariat entre l'ARS et la collectivité, de nouvelles actions concertées et adaptées aux réalités du territoire seront déployées. Il s'agira d'agir directement au plus près des populations, de renforcer les actions

de prévention et d'éducation à la santé, de promouvoir un environnement encore plus favorable à la santé en partenariat avec un réseau de professionnels de santé, d'établissements médico-sociaux et de partenaires locaux.

***Plus d'information sur le point commun de la CCPLM ou sur le site [ccplm.fr](http://ccplm.fr)***

## **Vie des associations de la commune**

### **Randonnées pédestres à Molandier**

Le groupe des randonneurs molandierais vous invite à les rejoindre pour découvrir la riche variété des paysages de notre commune.

Les 5 boucles pédestres repérées par les premiers randonneurs avec un dénivelé de 125 m, vous permettront de prendre le temps de porter votre intérêt sur un patrimoine naturel remarquable entre deux sites Natura 2000 (la Piège et collines du Lauragais) nourris de points de vue à 360° sur la Montagne Noire, la plaine de l'Hers et les Pyrénées. Des parcours vers les communes voisines peuvent s'envisager.

Le samedi et le dimanche matin en se retrouvant sous la halle de Molandier, le groupe décide du parcours en adaptant la durée et l'effort aux possibilités de chaque participant. L'esprit du groupe est orienté sur le plaisir partagé de la balade en milieu naturel avec la liberté de participation.

Pour ce simple plaisir de continuer la découverte à pied des 19.84 km<sup>2</sup> de notre commune de Molandier.

#### **Rendez-vous des randonneurs molandierais**

**Le samedi et/ou le dimanche matin sous la halle de Molandier : départ à 9 h 30**

**Activité gratuite guidée par des bénévoles.**

**Contact : 06 85 42 25 67**

### **TELETHON**

#### **bilan 2024 et perspectives**

Le comité des fêtes a organisé pour la première fois un téléthon dans notre village en 2023. Le club de pétanque nous a rejoint en 2024. Nous avons pu ainsi organiser le 08/12/2024 une marche, un concours de belote et un concours de pétanque. Malheureusement, la marche et le concours de pétanque ont dû être annulés à cause du mauvais temps. Mais les beloteurs sont venus au rendez-vous et nous avons pu récolter la somme de 247 €10 (avec un don du club de pétanque). Certes cela représente une petite somme par rapport aux 96 553 593 euros recueillis dans toute la France, mais comme on dit, les petits ruisseaux font les grandes rivières.

Ces dons contribuent au progrès de la science et représentent un immense espoir pour les familles attendant le traitement qui changera leur vie, familles qui se battent au quotidien avec courage contre la maladie.

Ces animations sont aussi un moment de fête et de partage pour notre village de Molandier ; c'est une occasion de rassembler les habitants dans une fête de solidarité pour une cause d'intérêt public.

Nous remercions donc les participants des années précédentes et nous vous invitons à nous rejoindre nombreux le 30 novembre prochain (date à confirmer).